
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Signature des contrats sportifs départementaux (CSD) :
Le Département s'engage pour une politique sportive inscrite dans la durée**

17 décembre 2018

Le contrat sportif départemental (CSD) est un dispositif d'aide unique aux associations sportives. Mis en place en 2017, il réunit les sept anciens règlements d'aide départementale pour une meilleure visibilité du soutien du Département envers les associations sportives, et permettre une homogénéisation des aides en accord avec la politique sportive départementale.

Pour **Laurent Ughetto**, ce fonctionnement répond aux enjeux fixés par l'exécutif départemental en matière de pratiques sportives : *« nous nous sommes donnés comme priorité de rendre le sport accessible au plus grand nombre, quelle que soit l'appartenance sociale, culturelle ou géographique, l'âge, le sexe ou le niveau de pratique. Le sport se situe au croisement de différentes politiques et compétences de notre collectivité que cela soit en faveur de la jeunesse, des personnes âgées, de l'insertion, du handicap, de la santé ou encore du tourisme et de l'aménagement du territoire. Il est un formidable vecteur d'intégration, de lien social, de convivialité, d'apprentissage, de respect de l'autre et de citoyenneté. C'est aussi ces dimensions qui sont prises en compte dans le contrat sportif départemental signé avec les clubs et les comités sportifs, leur capacité à faire « lien » sur le territoire ardéchois et avec l'ensemble des habitants. »*

En 2018, 265 associations ont été bénéficiaires des **1 360 000 €** qui ont été consacrés au financement des associations sportives ardéchoises.

Un montant divisé en deux volets :

- La première moitié de l'enveloppe financière des CSD a été consacrée à l'aide au fonctionnement des structures pour : le sport de haut-niveau (équipes et jeunes espoirs), l'aide aux jeunes (écoles de sport, stages, tournois, etc.), les animations locales, le soutien à l'emploi, la prise en compte des effectifs du club, et la variation en fonction de la hauteur du soutien financier local.

- La seconde moitié est calculée sur la valeur technique des projets présentés, selon la concordance du (ou des) projet(s) avec les priorités départementales définies dans le règlement du CSD, la qualité des objectifs affichés, la qualité et la richesse des actions permettant d'atteindre ces objectifs, et la cohérence des moyens mobilisés par rapport aux ambitions annoncées.

La simplification étant le maître mot de ces CSD, la version 2019 n'échappera pas à cette règle. En effet le nombre de formulaire sera réduit à deux versions : une version pour les

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



demande de subventions inférieures à 1 000 € mais ne permettant pas de présenter des projets ni des manifestations ni du sport de haut-niveau, et une seconde version pour tous les autres formes de demandes.

Les demandes seront saisies sur le site www.ardechesports.fr du 21 décembre 2018 au 28 février 2019. Après traitement et validation des demandes, les subventions seront votées en mai 2019.

Clubs signataires d'un contrat sportif départemental sur le canton de Vallon-Pont-d'Arc :

- AS Ruoms Vallon Handball

8 bénévoles, 142 licenciés dont 103 jeunes.

- Boucles Drôme-Ardèche Organisation

500 bénévoles, 25 licenciés. Courses cyclistes professionnelles internationales, participation des équipes majeures (françaises et étrangères) du peloton professionnel. Estimation du nombre de nuitées générées : 800

- Comité départemental de spéléologie

1 salarié. 225 licenciés, 10 clubs. Comité très dynamique qui propose une offre de formation pluridisciplinaire, en lien avec la spéléologie et le milieu souterrain : technique de progression sur corde, sécurité, hydrologie, biospéléologie, environnement, topographie, archéologie.

- Canoë-Kayak Club de l'Auzon - Vogüé

5 bénévoles encadrants, 16 licenciés dont 6 jeunes.

- Football Club Des Gorges de l'Ardèche

3 bénévoles encadrants, 34 licenciés dont 5 jeunes. Nouveau bénéficiaire des aides départementales, le football club des Gorges de l'Ardèche a déposé le projet de création d'une école de foot féminine pour des filles âgées de 4 à 14 ans, résidentes des diverses communes avoisinantes à Vallon-Pont-d'Arc et qui souhaitent évoluer dans une équipe exclusivement féminine, encadrées par des joueuses de l'équipe féminines seniors.

- International de pétanque de Ruoms

80 bénévoles, 80 licenciés. 3 000 personnes participent à cet événement se déroulant sur 3 jours au mois de septembre et constitué d'un concours international de pétanque, d'un national féminin, un national vétérans et quatre concours régionaux en simultané.

- Olympique Ruomsois

2 salariés dont un apprenti, 14 encadrants bénévoles, 209 licenciés dont 199 jeunes. L'Olympique ruomsois a déposé le projet de création d'une section foot adapté pour une douzaine de personnes, en lien avec le comité 26-07 du sport adapté. Ce projet engendre le

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



recrutement d'un apprenti. Le financement de ce poste sera poursuivi à hauteur de 4 500€ en 2019.

- **Raid Nature du Pont d'Arc**

10 bénévoles, 230 adhérents. Raid nature sur 2 jours le week-end de Pâques. Le samedi est consacré au Kid Raid, et le dimanche au Raid multisport adultes. Environ 1100 participants. 250 bénévoles impliqués. Estimation de 500 nuitées générées par l'événement. Manifestation exemplaire sur le plan de prise en compte des enjeux environnementaux avec un travail de fond engagé avec la FRAPNA depuis plusieurs années.

- **Raidlink's 07**

15 bénévoles, 419 licenciés dont 124 jeunes. La structure organise chaque année deux manifestations dont le Raid O'Féminin, accueillant environ 200 participantes, 80 bénévoles impliqués, 50 nuitées générées pour un budget d'environ 8 000 €.

- **Trail des 36 000**

100 bénévoles, 12 adhérents. Le Trail des 36 000, manifestation à but caritatif, a regroupé lors de sa dernière édition 1000 participants sur trois épreuves dont l'épreuve des 36 000, 36 km qui traversent six communes, gravissent des montagnes, franchissent des forêts et passent sous le mythique Pont d'Arc. Deux autres parcours de 20 kilomètres et 11 kilomètres avec en commun le passage sous le Pont d'Arc et l'arrivée à la Caverne du Pont d'Arc. Manifestation ouverte aux non-licenciés. 300 nuitées générées par l'événement.

- **Vallon Plein Air**

2 salariés, 8 bénévoles encadrants, 121 licenciés dont 85 jeunes. Club dynamique organisant notamment le Marathon des Gorges. 1800 participants sont attendus pour l'édition 2019, qui mobilisera 200 bénévoles. Cette manifestation est ouverte aux non-licenciés et aux personnes en situation de handicap. Estimation du nombre de nuitées occasionnées : 4 000.

- **Vélo club du pays vallonnais**

15 bénévoles encadrants, 88 licenciés dont 44 jeunes. Club labellisé « école de vélo » organisant deux manifestations locales, et proposant un projet de création d'une école de vélo toutes disciplines confondues.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07
fax : 04 75 66 77 77 - contact@ardeche.fr